

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2026

Circulaire aux administrations communales

N°05/2026

**Objet : Invitation à la présentation de la charte communale
« Égalité femmes - hommes dans le sport » le 22 octobre 2026**

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Le sport est un espace de partage, d'épanouissement personnel et de cohésion sociale. Il contribue au bien-être et à la santé physique et mentale de chacun et chacune. Il est également être un vecteur d'égalité entre les femmes et les hommes, en garantissant un accès équitable à la pratique sportive, aux responsabilités et à la reconnaissance.

Les communes jouent un rôle essentiel dans la promotion et dans le développement d'un sport accessible, inclusif et égalitaire au niveau local. En tant qu'actrices de proximité, elles soutiennent les associations sportives, mettent à disposition des infrastructures adaptées et encouragent la participation de toutes et tous. Par leur engagement, elles contribuent à faire du sport un levier de cohésion sociale, d'intégration et de citoyenneté.

Afin de soutenir les communes dans leurs efforts en la matière, Mme Joëlle Letsch a élaboré, en collaboration avec la commune d'Esch-sur-Alzette, une Charte communale « Égalité femmes-hommes dans le sport », dont la signature par la commune d'Esch a constitué une première. Par la suite, des chartes similaires ont également été développées avec les communes de Steinfort, Koerich et Mamer.

Face à une demande croissante de la part des communes, Joëlle Letsch et Simone Steinmetz, expertes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, ont élaboré une Charte communale standard, conçue pour être accessible à l'ensemble des communes.

Afin de partager leur démarche et de favoriser son appropriation, elles souhaitent présenter, dans un cadre convivial, l'origine de l'initiative, les expériences acquises au fil des collaborations avec les communes, ainsi que la Charte et les principes et valeurs qu'elle porte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.



Cette rencontre permettra aux communes intéressées de découvrir la démarche, d'échanger autour des expériences réalisées et d'envisager les possibilités de mise en œuvre de la Charte au niveau local.

La présentation aura lieu le jeudi 22 octobre 2026 de 19h00 à 20h00 au Centre sportif Henri Schmitz (salle polyvalente) à Esch-sur-Alzette.

Programme :

18h45 Accueil

19h00 Discours de bienvenue Mme Daliah Scholl, échevine responsable pour l'égalité des chances de la ville d'Esch-sur-Alzette

Discours Mme Simone Asselborn-Bintz, bourgmestre de la commune de Sanem et membre du comité du SYVICOL

Présentation de la Charte, Mme Joëlle Letsch et Mme Simone Steinmetz, expertes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Témoignage Mme Norma Zambon, cheffe de service des sports, ville d'Esch-sur-Alzette (commune signataire de la Charte)

Témoignage de Mme Jasmine Pettinger, présidente de la commission sociale et de l'égalité des chances, commune de Steinfort (commune signataire de la Charte)

Questions & Réponses

20h00 Verre de l'amitié offert par la ville d'Esch-Alzette

Les inscriptions, dont la date limite est fixée au 16 octobre 2026 inclus, se font par le biais du lien suivant : <https://forms.gle/49KfecQf2ykPDpYF6>.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diffuser cette invitation aux membres de votre conseil communal, aux membres de vos commissions consultatives communales, à votre personnel administratif, à vos coordinateurs sportifs, ainsi qu'à toute autre personne intéressée par la matière.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos salutations meilleures.

Emile Eicher
Président du SYVICOL

Gérard Koob
Secrétaire faisant fonction